

**REVUE  
INTERDISCIPLINAIRE  
D'ETUDES  
JURIDIQUES**

Numéro spécial:

**LE DROIT EN PERSPECTIVE  
INTERCULTURELLE**

sous la direction de

**Christoph EBERHARD**

**2002.49**

CARTE	
VOTES	
B. DATES	
OK	

**SOMMAIRE DU NUMÉRO 2002.49**

***Le Droit en perspective interculturelle  
Images réfléchies de la pyramide et du réseau***

F. Ost	<i>Avant-propos.</i>	1
Ch. EBERHARD	<i>Éclairages interculturels et anthropologiques de la pyramide et du réseau. Une introduction.</i>	3
-----		
J.VANDERLINDEN	<i>Réseaux, pyramide et pluralisme ou Regards sur la rencontre de deux aspirants-paradigmes de la science juridique.</i>	11
G. WOODMAN	<i>Observations sur les limites de la métaphore.</i>	37
E. LE ROY	<i>Les représentations d'espace et la structure « atomique » du réseau dans les pratiques de la transmodernité.</i>	49
-----		
N. GAFSIA	<i>Imbrication de la pyramide et du réseau dans le droit tunisien de la famille ?</i>	67
E.RUDE-ANTOINE	<i>Positionnement concurrentiel de la pyramide et des réseaux - Le droit vietnamien du mariage et de la famille.</i>	99
-----		
A. ROCHEGUDE	<i>De la pyramide au réseau ? De la nécessité du politique dans la production du droit.</i>	117
C. PLANÇON	<i>Réception de la pyramide dans le contexte de pluralisme juridique sénégalais.</i>	137
M. DIOP	<i>De l'extraterritorialité des réseaux à la réorganisation de la pyramide importée en Afrique: un défi pour l'Afrique contemporaine.</i>	159
-----		

J.-C. MAS	<i>Les pratiques alternatives de droit, à l'ombre de la pyramide.</i>	185
A. ADONON	<i>Le réseau juridique et la place de la pyramide : Perspectives à travers les conciliations indigènes au Mexique.</i>	191
S. REVET	<i>La pyramide mise à mal : quelle place pour les réseaux ? Stratégies d'acteurs au Chili entre dictature et transition.</i>	211
-----		
S. LIWERANT	<i>Le principe hiérarchique à l'épreuve de la construction d'une justice pénale internationale.</i>	233
A. BISSONNETTE	<i>La coopération avec la Chine dans le domaine de la réforme juridique et judiciaire : pyramide, réseau et fonction instituante à la lumière de l'anthropologie du droit.</i>	255
-----		
C. YOUNES	<i>Accueillir le mythe du pluralisme. Un défi à notre pensée du droit.</i>	291
Ch. EBERHARD	<i>Le cercle comme ouverture pour la Paix - Détour par des visions amérindienne et tibétaine du Droit.</i>	303